



### Périodes de stages.

Les élèves ont 20 semaines de Périodes de Formation en Milieu Professionnel réparties sur les 3 années d'études.

### Conditions d'admission en Baccalauréat Professionnel.

Après la classe de troisième ou de seconde en réorientation sur procédure académique.



# LYCÉE DES MÉTIERS D'ART DU GUESCLIN



**“DEVENEZ TAPISSIER DÉCORATEUR”**

**Baccalauréat professionnel**

**Accessible aux jeunes sortant de 3<sup>e</sup> et 2<sup>nde</sup>**

# Le tapissier, entre tradition et conception.



**A**PARTIR de l'idée ou du projet du concepteur créateur, le titulaire de ce diplôme réalise un prototype destiné à être reproduit en série limitée ou en grand nombre.

La formation porte essentiellement sur les techniques propres à la tapisserie (fabrication, techniques d'assemblage, de montage, de pose et de finition), la connaissance des matériaux et matériaux, l'histoire de l'art et les arts appliqués, l'économie et la gestion.



**Objectifs de la formation.**  
Mener la recherche esthétique, la mise au point d'un modèle et sa fabrication.



## Les qualités essentielles.

**Habileté** : le tapissier manipule un grand nombre d'outils, il doit être adroit de ses mains.

**Soin** : la qualité du travail dépend en grande partie des finitions qui doivent être parfaites. Minutie et sens du détail sont nécessaires.

**Créativité** : il est important de savoir apprécier les volumes, manier les couleurs, jouer sur les styles.



Disciplines et activités	
Enseignement professionnel	Enseignement général
<ul style="list-style-type: none"><li>• Tapisserie siège</li><li>• Tapisserie décor</li><li>• Technologie.</li><li>• Arts appliqués/Histoire des styles</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Français / Histoire / Géo / E.M.C.</li><li>• Mathématiques / Sciences physiques</li><li>• Anglais.</li><li>• Culture artistique.</li><li>• E.P.S.</li><li>• Prévention, santé, environnement.</li><li>• Économie/gestion.</li></ul>

Accompagnement personnalisé : 2 h - Chef d'œuvre - Co-intervention

## Poursuites d'études.

Le Baccalauréat Professionnel permet, sous conditions, la poursuite d'études (École d'Arts Appliqués, École des Beaux-Arts, Facultés, Diplôme National des Métiers d'Art et du Design /DNMADE...).

